Fiche produit
Caractéristiques

KBC10DDA20

Canalis KB - connecteur de dérivation - 10A - sélection ph contrôleur 2 circuits

Principales

Gamme	Canalis
Fonction produit	Unité de dérivation
Accessoires associés	KBA KBB KDP
Fonction de l'appareil	Eclairage Distribution de prises électriques
Compatibilité de gamme	Canalis KBA Canalis KBB Canalis KDP

Complémentaires

[Ue] tension assignée d'emploi	230...400 V
[Ui] tension assignée d'isolement	400 V
[Ie] courant assigné d'emploi	10 A à 35 °C
Fréquence du réseau	50/60 Hz
Type de protection	Sans protection
Polarité gaine électrique du jeu de barre	L1 + N + PE L2 + L1 + L3 + N + PE L2 + N2 + L3 + N3 + PE
Type de commande	Circuit double
Polarité dérivation	L1+L2 L1+L3 L1+N L2+L3 L2+N L2+N2 L3+N L3+N3
Type de connecteur d'unité de dérivation	Avec sélection de phase
Normes	EN/CEI 60439-2 EN/CEI 61439-6
Largeur	127,7 mm
Profondeur	30 mm
Hauteur	76 mm
Couleur	RAL 7035 : gris clair
Poids	85 g
Quantité par lot	Lot de 10

Environnement

degré de protection IP	IP55 se conformer à EN/IEC 60529

Durabilité de l'offre

Statut environnemental	Produit Green Premium
RoHS (code date: AnnéeSemaine)	Se conformer - depuis 1012 - Déclaration de conformité Schneider Electric
REACh	Référence ne contenant pas de SVHC au-delà du seuil
Profil environnemental du produit	Disponible
Instructions de fin de vie du produit	Pas d'opération de recyclage spécifiques

Le présent document comprend des descriptions générales et/ou des caractéristiques techniques générales sur la performance des produits auxquels il se réfère.
Le présent document ne peut être utilisé pour déterminer l'aptitude ou la fiabilité de ces produits pour des applications utilisateur spécifiques et n'est pas destiné à se substituer à cette détermination.
Il appartient à chaque utilisateur ou intégrateur de réaliser, sous sa propre responsabilité, l'analyse de risques complète et appropriée, d'évaluer et tester les produits dans le contexte de leur l'application ou utilisation spécifique.
Ni la société Schneider Electric Industries SAS, ni aucune de ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle détient une participation, ne peut être tenue pour responsable de la mauvaise utilisation de l'information contenue dans le présent document.

Contractual warranty

Période	18 mois